



RÈGLEMENT PRIX JULES-DESCHÊNES

Ce prix a été nommé afin de rendre hommage à l'honorable Jules Deschênes, ancien juge en chef de la Cour supérieure et ancien président de la Division, pour son dévouement exceptionnel dans le cadre de son engagement continu au sein de l'ABC-Québec.

ARTICLE 1 — OBJECTIF

Le Prix Jules-Deschênes (le « **Prix** ») récompense un membre de la Division Québec de l'Association du Barreau canadien (l'«**ABC-Québec**») qui fait preuve d'un dévouement exceptionnel dans le cadre de son engagement continu au sein de l'ABC-Québec.

ARTICLE 2 – REMISE DU PRIX

Le Prix est remis annuellement au cours du Dîner présidentiel annuel de l'ABC-Québec ou lors de tout autre événement d'envergure déterminé par le Conseil d'administration de l'ABC-Québec.

ARTICLE 3 — CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET D'ATTRIBUTION

Les critères d'éligibilité sont les suivants :

- Être membre en règle de l'ABC-Québec;
- Les membres du Comité de sélection des prix de l'ABC-Québec et du Conseil d'administration de l'ABC-Québec ne sont pas admissibles;
- Le Prix peut être décerné à titre posthume.

Le critère d'attribution est le suivant :

- Avoir fait preuve d'un dévouement exceptionnel dans le cadre de son engagement continu au sein de l'ABC-Québec.

ARTICLE 4 — COMITÉ DE SÉLECTION

Le Prix est décerné par le Comité de sélection des prix de l'ABC-Québec (le « **Comité** »), dont les membres sont désignés par le Conseil d'administration et composé :

- Du (de la) Président(e) de l'ABC-Québec;
- De deux représentants du Conseil d'administration de l'ABC-Québec;
- D'un (d'une) représentant(e) du Comité législation et réforme du droit de l'ABC-Québec;
- D'un (d'une) représentant(e) du Comité égalité de l'ABC-Québec.

Le Comité se réserve le droit de ne pas octroyer le Prix.

ARTICLE 5 — MISE EN CANDIDATURE

Le Comité procède à l'analyse des candidatures soumises en tenant compte des critères mentionnés ci-haut. Tout membre de l'ABC-Québec peut soumettre une candidature dans les délais prescrits par la direction générale. Les candidatures doivent être accompagnées d'une lettre du présentateur incluant le nom du candidat, l'adresse, les numéros de téléphones (à domicile et au travail) et une courte présentation des motifs de la mise en candidature de même qu'un *curriculum vitae* du candidat.

Les candidatures doivent être transmises à Me Manon Dulude, directrice générale, à l'adresse suivante : mdulude@abcqc.qc.ca.